

Commune de SALLES-DE-BARBEZIEUX séance du Conseil Municipal du 19 Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf du mois de novembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie de Salles-de-Barbezieux, sous la présidence de Monsieur Michel VARENNE, maire de la commune.

Convocations faites le : 12 novembre 2025

Présents : MM. Michel VARENNE, Stéphane FEUILLET, Régis RABY, Jean Marie DROCHON, Jean-Louis NAU, Geoffroy GIRARDEAU et Mmes Françoise VIALLE, Karine DANCHE, Marjorie LARIGNON.

Nombre de membres : - en exercice : 09

- présents : 09

- votants : 09

Secrétaire de séance : M. Stéphane FEUILLET

Le compte-rendu de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour de la séance :

- ✓ Subvention versée au LPA
- ✓ Modification du temps de travail du poste agent technique territorial
- ✓ Appel d'offres local associatif
- ✓ Repas des ainés
- ✓ Questions diverses (rapport annuel du RPQS 2024 du SEP Sud Charente, terrain Chaillou, vœux 2026, ...)

Subvention LPA (Délibération n° 05-2025/20)

M. le Maire fait lecture d'une demande du proviseur du LPA Félix Gaillard de Salles de Barbezieux, qui sollicite une subvention dans le cadre d'un projet éducatif mené sur les salons de l'agriculture de Paris et Bordeaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention de **100€**, somme qui sera imputée à l'article 65748.

Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet du poste agent technique territorial (Délibération n° 05-2025/21)

M. le Maire explique aux membres du conseil qu'il convient de modifier la durée hebdomadaire de service du poste d'agent technique territorial compte tenu de l'augmentation de la charge de travail. Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi car elle modifie au-delà de 10% la durée initiale de l'emploi.

M. le Maire propose à l'assemblée, conformément aux articles L542-2 et L542-3 du code Général de la Fonction Publique :

- De supprimer l'emploi d'agent technique territorial créé initialement à temps non complet par délibération du 25 novembre 2019 pour une durée de 7 heures par semaine,
- Et de créer un emploi d'agent technique territorial à temps non complet pour une durée de 10 heures par semaine à compter du 1^{er} décembre 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L542-2 et L542-3,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu l'avis du Comité Social Territorial réuni le 6 octobre 2025,

Vu le tableau des emplois

Décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'adopter la proposition du Maire,
- De modifier ainsi le tableau des emplois,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants

Appel d'offres du local associatif

Présentation des artisans retenus pour la construction du local associatif

4 5	DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISES PROPOSÉES	MONTANTS HT A L'OUVERTURE DES PLIS	MONTANTS HT CHIFFRAGE (économiste)	MONTANTS PSE HT (économiste)	+ OU -	CHAPITRE ESTIMATION ET MONTANTS À L'OUVERTURE DES PLIS	
6	LOT N° : 01 VRD	SCOTPA	115 000,00 €	126 925,00 €		-	11 925,00 €	
7	LOT N° : 02 GROS ŒUVRE	SARL BALOUT ET FILS	93 967,19 €	112 597,20 €		-	18 630,01 €	
8	LOT N° : 03 CHARPENTE BOIS	EURL DES MILCENT GADRAS	23 603,60 €	35 100,00 €		-	11 496,40 €	
9	LOT N° : 04 CHARPENTE MÉTALLIQUE	DL ATLANTIQUE	18 095,32 €	36 800,00 €		-	18 704,68 €	
10	LOT N° : 05 COUVERTURE ZINGUERIE	EURL DES MILCENT GADRAS	29 722,50 €	46 400,00 €		-	16 677,50 €	
11	LOT N° : 06 MENUISERIES ALUMINIUM	BERTON ALUMINUM	39 775,00 €	48 950,00 €		-	9 175,00 €	
12	LOT N° : 07 MENUISERIES INTÉRIEURES	ATELIER DU BOIS	29 074,00 €	60 395,00 €		-	31 321,00 €	
13	LOT N° : 08 DOUBLAGES-CLOISONS-PLAFONDS	RENAUPLATRE	51 112,51 €	34 585,00 €		+	16 527,51 €	
14	LOT N° : 09 CARRELAGE - FAIENCE	SASKOR MICKAEL	26 868,77 €	49 524,50 €		-	22 655,73 €	
15	LOT N° : 10 PEINTURE	FORTIER	6 805,76 €	9 669,00 €		-	2 863,24 €	
16	LOT N° : 11 ELECTRICITÉ	DAVIAS ELECTRICITÉ	22 795,00 €	38 000,00 €		-	15 205,00 €	
17	LOT N° : 12 CHAUFFAGE-VENTILATION	CHAUFFAGE PLOMBERIE CARRARA 16	25 558,90 €	53 000,00 €		-	27 441,10 €	
18	LOT N° : 13 PLOMBERIE-SANITAIRES	CHAUFFAGE PLOMBERIE CARRARA 16	9 967,50 €	15 000,00 €			5 032,50 €	
19			TOTAL HT	492 346,05 €	666 945,70 €	- €	174 599,65 €	
20			TVA	98 469,21 €	133 389,14 €			
21			TOTAL TTC	590 815,26 €	800 334,84 €			

Coût total = 492 346,05€ au lieu des 666 945,70 € initialement prévus.

9 décembre = réunion des artisans sur le chantier

17 janvier = début des travaux

Financement :

Etat = DETR (entre 250 000 et 323 000 €) / Région = 86 458 € / Département = entre 14 000 et 120 000 € / Arkea = 22 000 €

Fonds propres ou emprunts pour le solde => étude en cours

Présentation de l'enquête pour le fonctionnement du local associatif (réalisé par le groupe de 10 personnes)

Repas des ainés

Choix du 28 mars (vote à l'unanimité)

Devis traiteur : Mr Courraud + traiteur de Rouillet

Musique : Enceinte (PlayList)

Questions diverses

- Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2024 du SEP du Sud Charente
- Déplacement des poteaux OK et éclairage du terrain de pétanque OK
- Fêtes et manifestations : journée caritative le 22 novembre + marché du RPI le 12 décembre à Berneuil
- Vœux 2026 : le 10 janvier
- Installation décos de Noël le 29 novembre à 9h
- Formation PSC1 : le samedi 24 janvier. A relancer
- Conseil communautaire : le 18 décembre
- Voirie : point par Françoise (travaux à effectuer en 2026)

Prochaine date de réunion :

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21 heures 15

Suivent les signatures :

VARENNE Michel



FEUILLET Stéphane

